

Spiritualité baptismale ¹

Le 29 novembre 1633, Louise de Marillac, en accord avec Vincent de Paul, réunit chez elle quelques-unes des paysannes qui servent les pauvres dans les Confréries de la Charité de Paris. Comment définir ce groupe qui, rapidement, va se développer, partir dans les villages aux alentours de Paris, puis dans de nombreuses villes du royaume de France ?

En habit de paysanne, ces filles vivent à deux ou trois dans des petites chambres et parcourent chaque jour les rues de la capitale. Comme elles aident les Dames de la Charité, le peuple les appelle les filles des Charités ou de la Charité. Elles ne sont pas religieuses, car au XVII^{ème} siècle ce terme désigne des moniales. Il n'est pas question de voir des religieuses hors d'un monastère. François de Sales en a fait la rude expérience. D'où l'insistance de Vincent de Paul auprès des Soeurs :

"S'il vous (l'Evêque de Nantes) demande qui vous êtes, si vous êtes religieuses, vous lui direz que non, par la grâce de Dieu, que ce n'est pas que vous n'estimiez beaucoup les religieuses, mais que, si vous l'étiez, il faudrait que vous fussiez enfermées et que, par conséquent, il faudrait dire: « Adieu le service des pauvres. » Dites-lui que vous êtes de pauvres Filles de la Charité, qui vous êtes données à Dieu pour le service des pauvres. " ²

Expliquant les règles le 24 août 1659, Vincent de Paul revient longuement sur ce point :

"Mes chères sœurs, vous n'êtes pas religieuses de nom, mais vous le devez être en effet, et vous êtes plus obligées à vous perfectionner qu'elles...Il n'y a personne qui aille parmi le monde comme les Filles de la Charité ... C'est pourquoi il importe beaucoup que vous soyez plus vertueuses que les religieuses. " ³

Comment Vincent de Paul et Louise de Marillac vont-ils aider ces filles à acquérir une perfection semblable à celle des religieuses ? La vocation de la Fille de la Charité est, pour eux, une mise en oeuvre, un épanouissement de la grâce reçue au Baptême. Dans tous leurs écrits, dans leurs conférences, ils insistent beaucoup sur la vie chrétienne, développent une spiritualité baptismale et présentent le service des pauvres comme un lieu, "état de Charité".

Une spiritualité baptismale

Plongé dans l'eau baptismale, le chrétien meurt au péché pour ressusciter à la vie du Christ. Vincent de Paul et Louise de Marillac propose aux Filles de la Charité cette démarche baptismale : se dépouiller du vieil homme par la mortification, revêtir l'homme nouveau en travaillant à la perfection

Dépouiller le vieil homme

La Fille de la Charité, comme tout chrétien, ne parviendra à une totale liberté spirituelle que si elle accepte, à la suite du Christ, de passer par la croix et la mort à travers les multiples réalités quotidiennes. Comme le dit Paul, il faut d'abord dépouiller le vieil homme pour se revêtir de Jésus Christ.

"Ce n'est pas assez d'aller et donner, de travailler à l'œuvre de Dieu, il faut un cœur bien épuré de tout intérêt, et ne cesser jamais de travailler à la mortification générale de tous ses sens et passions. " ⁴

La mortification, l'ascèse n'ont de sens que si elles libèrent pour mieux marcher à la suite du Christ. Louise de Marillac, expliquant les qualités que doivent avoir les filles qui souhaitent entrer dans la Compagnie des Filles de la Charité, situe cette vocation dans la suite logique du Baptême

¹ Groupe inter-congrégation "Ecole française" Angers août 1996

² Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 22 octobre 1650

³ Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 24 août 1659

⁴ Louise de Marillac - Lettre à Anne Hardemont -29 août 1648

*"Il faut des esprits bien faits et qui désirent la perfection des véritables chrétiens, qui veuillent mourir à elles-mêmes par la mortification et le véritable renoncement déjà fait au saint baptême pour que l'esprit de Jésus-Christ soit établi en elles et leur donne la fermeté de la persévérance à cette manière de vie toute spirituelle, quoique ce soit par de continuelles actions extérieures qui paraissent basses et ravalées aux yeux du monde, mais grandes devant Dieu et ses anges."*⁵

Mais la mortification souvent fait peur. Les premières Filles de la Charité expriment à Monsieur Vincent les difficultés qu'elles éprouvent. En paysan parlant à des paysannes, celui-ci fait la différence entre une bête et une personne douée de raison.

" Monsieur, c'est une chose bien fâcheuse de toujours se mortifier

*Mais, ma sœur, il n'y a pas de moyen de s'en exempter. Voyez-vous, vous avez à choisir, ou de vivre comme les bêtes, ou en personnes raisonnables. Si vous voulez vivre en bête vous n'avez qu'à suivre vos passions, pource que vivre selon ses inclinations et affections déréglées, c'est vivre en bête. Mais, si vous voulez mener une vie de chrétienne et de bonne Fille de la Charité, il faut vous résoudre à travailler continuellement à vous mortifier."*⁶

La véritable mortification n'est pas la recherche de choses extraordinaires et parfois illusoires, mais elle requiert de faire simplement les humbles petites actions quotidiennes .

*" Il nous semble quelquefois que nous voudrions faire de grandes pénitences, des dévotions extraordinaires et nous ne nous apercevons pas que notre ennemi prend plaisir à voir nos esprits s'amuser à de vains désirs, tandis qu'ils laissent les ordinaires vertus dont les occasions se présentent à toute heure; et ainsi, nous perdons les grâces qui sont attachées à ces vertus pour en vouloir de plus grandes que Dieu n'a pas dessein de nous donner."*⁷

En fait, la mortification ne peut se concevoir sans réel amour de Dieu :

*"Mes sœurs, il faut que vous sachiez qu'il y a une certaine suavité que Dieu répand dans les choses rudes et désagréables d'elles-mêmes, quand elles sont prises pour son amour, qui ne se peut expliquer."*⁸

Revêtir l'homme nouveau

Etre baptisé, c'est revêtir Jésus-Christ, c'est se laisser envahir par la vie nouvelle de Jésus-Christ. Vincent de Paul commente l'épître aux Galates :

*"Saint Paul dit que, par le baptême, nous nous revêtons ainsi de Jésus-Christ : «Vous qui êtes baptisés en Jésus-Christ, vous êtes revêtus de Jésus-Christ». Que faisons-nous quand nous établissons en nous la mortification, la patience, l'humilité, etc.? Nous y établissons Jésus-Christ ; et ceux qui travaillent à toutes les vertus chrétiennes peuvent dire, comme saint Paul : «ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.» Je vivais, ; ce n'est plus moi qui vis"*⁹

Le chrétien est donc appelé à une vie nouvelle, une vie de ressuscité. La perfection, idéal de sainteté, est pour tous, elle n'est pas réservée à une élite.

*"Pensez-vous qu'il n'y ait que les religieux et religieuses qui doivent aspirer à la perfection ? O mes sœurs, tous les chrétiens y sont obligés, et vous encore plus que les religieuses. Ce n'est pas la religion qui fait les saints c'est le soin que les personnes qui y sont prennent de se perfectionner car il y peut avoir dans la religion des personnes imparfaites et vicieuses, comme on en a vu quelquefois. Ce qui vous fait voir qu'il n'est pas nécessaire d'être enfermé dans un cloître pour acquérir la sainteté que Dieu demande de vous. L'état religieux est bien saint mais il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait que ceux qui l'embrassent qui se sanctifient. ... "*¹⁰

Vincent de Paul veut se faire bien comprendre des filles. Il insiste car leur vocation de servante des pauvres est grande, elle est appel de Dieu :

"Pour vous dire tout en un mot, il n'y a point de religieuses de qui Dieu demande tant que de vous autres, qui avez été appelées à des choses auxquelles pas une religieuse n'a été appelée, et

⁵ Louise de Marillac - Lettre à Marguerite Chétif - 10 janvier 1660

⁶ Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 6 janvier 1657

⁷ Louise de Marillac - Lettre à Laurence Dubois - 31 août 1655

⁸ Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 6 janvier 1657

⁹ Vincent de Paul - Conférence aux Prêtres de la Mission - 2 mai 1659

¹⁰ Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 2 novembre 1655

en la manière que vous l'avez été. C'est pour cette raison que Dieu veut plus de perfection de vous que d'elles." ¹¹

La perfection de la Fille de la Charité est à vivre au jour le jour. Louise de Marillac s'efforce de rassurer les Soeurs confrontées aux difficultés de la vie :

"Je crois que vous travaillez à l'envi l'une de l'autre à vous perfectionner selon les desseins de Dieu, à quoi toutes les actions de votre vie vous peuvent servir, voire même les actions qui sembleraient vous devoir éloigner de cette intime union avec Dieu pour laquelle vous avez tant d'ardeur. Cette union se fait souvent en nous et sans nous en la manière que Dieu seul connaît, et non pas en la façon que nous voulons nous l'imaginer. " ¹²

Les Règles sont là pour baliser la route, faciliter le chemin qui conduit vers Dieu.

"Aimez la conduite de Dieu sur votre Compagnie et tenez-vous attachées à l'esprit qu'il y a mis et à la pratique des règles qu'il y a introduites, lesquelles contiennent en soi les moyens les plus assurés pour vivre en vraies chrétiennes. Et non seulement cela, mais, observées dans l'esprit de Dieu, elles vous feront atteindre à la plus haute piété religieuse et à la plus solide vertu qui se puisse pratiquer dans le christianisme. " ¹³

Vincent de Paul insiste. Les règles sont, pour celles qui ont choisies de se donner à Dieu pour le servir dans les pauvres, la mise en pratique de l'Évangile.

"Vos règles contiennent les moyens de vous acheminer à la perfection chrétienne ; ... elles sont conformes à l'Évangile et composées de ce qu'il y a de plus clair dedans pour acheminer l'âme à la vertu " ¹⁴

Vincent de Paul et Louise de Marillac engagent les Soeurs à ratifier personnellement et volontairement les promesses de leur Baptême faites alors par leurs parrain et marraine . Ce sera pour elles un moyen pour mieux entrer dans cette vie nouvelle que vient instaurer le Verbe de Dieu en son Incarnation

Un état de Charité

De par son Baptême, le chrétien est appelé à témoigner de sa Foi. Vincent de Paul souligne cette exigence aux Filles de la Charité réunies autour de lui

"Les Filles de la Charité, comme tous les chrétiens, mais plus particulièrement, sont obligées d'aimer Dieu de tout leur cœur, de tout leur entendement, de toute leur pensée " ¹⁵

Le service des pauvres, lieu de Charité

Vincent de Paul présente la vocation particulière de la Fille de la Charité. Elle est réponse à un appel de Dieu pour le servir dans ses membres souffrants :

"La vocation d'une Fille de la Charité est l'appel de Dieu, le choix que sa bonté a fait d'elle, plutôt que de tant d'autres qui se sont présentées à lui, pour le servir dans tous les emplois qui sont propres à ce genre de vie." ¹⁶

La réponse à l'appel du Christ n'est pas l'acte d'un moment, il introduit la Fille de la Charité dans cet état de Charité qui commande toute sa vie. Pour Vincent de Paul, il n'y a pas de plus grand acte d'amour.

"O ma Sœur, combien serez-vous consolée à l'heure de la mort d'avoir consommé votre vie pour le même sujet pour lequel Jésus-Christ a donné la sienne! C'est pour la charité, c'est pour Dieu, c'est pour les pauvres. Si vous connaissiez votre bonheur, en vérité, ma Sœur, vous seriez ravie de joie ; car, en faisant ce que vous faites, vous accomplissez la loi et les prophètes, qui nous commandent d'aimer Dieu de tout notre cœur, et notre prochain comme nous-mêmes." ¹⁷

¹¹ ibid.

¹² Louise de Marillac - Lettre à Françoise Carcireux - 18 juillet 1656

¹³ Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 30 mai 1647

¹⁴ ibid.

¹⁵ Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 19 septembre 1649

¹⁶ Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 22 septembre 1647

¹⁷ Vincent de Paul - Lettre à Anne Hardemont - 24 novembre 1658

Cet "état de Charité" implique que chacune accepte librement de faire de sa vie une offrande sainte à Dieu.

"Quel plus grand acte d'amour peut-on faire que de se donner soi-même tout entier, d'état et d'office, pour le salut et le soulagement des affligés ! " 18

Vincent de Paul définit cet "état de Charité": il est l'état de vie de Jésus- Christ au milieu des hommes. Comment ne pas remercier Dieu d'être appelé à continuer près des pauvres la vie de son Fils !

"O Sauveur, qui êtes venu porter cette loi, d'aimer son prochain comme soi-même, qui l'avez pratiquée si parfaitement envers les hommes, non seulement en leur manière, mais d'une façon incomparable, soyez, Seigneur, votre remerciement de nous appeler à cet état de vie, d'être continuellement aimant le prochain, oui, d'état et de profession appliqués à cet amour, employés à l'exercice actuel de celui, ou en disposition de l'être, même de quitter toute autre occupation pour vaquer aux actions charitables. On dit des religieux qu'ils sont dans un état de perfection ; nous ne sommes pas religieux, mais nous pouvons dire que nous sommes dans un état de charité, parce que constamment nous sommes employés à la pratique réelle de l'amour ou en disposition de l'être. O Sauveur, que je suis heureux d'être dans un état d'amour pour le prochain." 19

Une profession d'aimer Dieu et le prochain

En contemplant le Christ dans son mystère d'amour et d'abaissement, en le rejoignant dans le coeur et la vie de ceux qui souffrent, en se mettant à leur école, les Filles de la Charité découvrent toujours davantage les exigences de leur vocation de Servantes des pauvres. C'est la Charité qui les presse. Elles ont compris que leur vocation est un appel de Dieu à vivre en plénitude leur baptême.

"Nous avons renoncé au monde, par la grâce de Dieu, dès le baptême, et depuis quand Dieu, par son infinie miséricorde, nous a appelés à son service, de sorte que notre propre est d'aimer Dieu." 20

Interrogées par Vincent de Paul, les Soeurs, faisant référence à la profession religieuse, expliquent que leur "profession" est celle d'aimer Dieu et le prochain.

"Dans ce genre de vie, non seulement on garde les commandements de Dieu, mais même on observe les conseils, c'est une vocation où l'on a fait profession d'aimer Dieu et le prochain." 21

Les Règles que Vincent de Paul explique durant l'année 1659 reprennent cette expression :

"(les Filles de la Charité ne font) point d'autre profession pour assurer leur vocation" 22

Très vite, les Filles de la Charité ont exprimé leur désir de prononcer des voeux. Vincent de Paul entend leur demande avec émotion, mais reste prudent pour éviter toute confusion avec les Religieuses. Pour lui, les voeux sont comme un appel de Dieu à un don plus complet, un appel à porter plus loin la consécration du Baptême

"Les vœux sont un nouveau baptême ; ils opèrent en nous ce qu'y avait fait le baptême car, par le baptême, on est retiré de l'esclavage de Satan, on est fait enfant de Dieu, on a droit et part au paradis. C'est ce que font les vœux. Ainsi une personne qui veut être parfaite, ne se contente pas d'avoir été baptisée et d'avoir, en son baptême, renoncé au diable, à ses œuvres et à ses pompes; mais, de plus, elle vend ses biens, elle renonce aux plaisirs et aux honneurs. Or, nous sommes en cet état, par la miséricorde de Dieu. Oh ! quel sujet donc de l'en remercier ! ... Que fait celui qui a prononcé les vœux ? Il offre à Dieu un holocauste de lui-même." 23

Les Soeurs, selon leur cheminement spirituel, s'engageront par des voeux annuels, simples, privés, comme font de simples laïcs. La formule des voeux, rédigée par Louise de Marillac, fait référence explicite au Baptême. Le voeu du service des pauvres finalise le don total à Dieu et unifie les trois voeux de pauvreté, chasteté et obéissance. La consécration de la Fille de la Charité s'enracine intimement dans la consécration baptismale.

"Je, soussignée en présence de Dieu, réitère les promesses de mon baptême et fais vœu de

18 ibid.

19 Vincent de Paul - Conférence aux Prêtres de la Mission - 30 mai 1659

20 Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 19 septembre 1649

21 ibid.

22 Vincent de Paul - Conférence aux Filles de la Charité - 24 août 1659

23 Vincent de Paul - Conférence aux Prêtres de la Mission - 7 novembre 1659

pauvreté et chasteté et obéissance au Général des Prêtres de la Mission, en la Compagnie des Filles de la Charité pour m'appliquer toute cette année au service corporel et spirituel des pauvres malades, nos véritables Maîtres" ²⁴

Les vœux étant privés, aucune cérémonie extérieure ne les accompagne. Plusieurs Soeurs choisiront le jour anniversaire de leur Baptême pour les prononcer. Elles soulignent que ce jour a été le point de départ de leur vie chrétienne et qu'elles désirent, dans une fidélité inébranlable, la poursuivre dans cet état de Charité au service des pauvres.

²⁴ Louise de Marillac - Ecrits Spirituels - page 774